



CABINET

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 17 octobre 2023

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
3035 des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques souhaite débattre ce mercredi 18 octobre 2023, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

Anne-Sophie Leclerc
Directrice de cabinet

p.j.

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION
(Article 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale félicite le gouvernement du Québec pour son entente avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait aux sommes provenant du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) ;

Qu'elle demande au gouvernement de consacrer entièrement les sommes découlant de cette entente à du logement social hors marché, tel que des logements publics, d'organisme sans but lucratif et de coopératives. »

Présentée par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques
Le mercredi 18 octobre 2023